
Le Ministre



COMMUNIQUE

En dépit des investissements massifs et de l'attention particulière accordée aux acteurs du système éducatif, au plus haut sommet de l'Etat, le fonctionnement de l'Institution scolaire est parfois mis à mal par des arrêts de travail et des mouvements d'humeurs qui débouchent sur de violentes manifestations.

Des enseignants ont trop souvent exercé des voies de faits sur leurs collègues pour les contraindre à faire la grève ; des élèves ont été arrachés à l'affection de leurs parents dans un environnement caractérisé par des excès de toutes sortes. La communauté éducative n'a pas encore fait le deuil de la mort brutale des trois élèves emportés par la folie des congés anticipés de Noël.

Alors que l'année scolaire 2019-2020 a débuté sous de bons auspices grâce au dialogue permanent entre le Ministère et les partenaires sociaux, voilà que le calme, la quiétude et l'ordre si nécessaires au bon déroulement des enseignements risquent d'être malheureusement perturbés si nous n'y prenons garde.

Cette énième menace intervient paradoxalement dans un contexte marqué par la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement axé sur la satisfaction des besoins pressants des populations. Il est bon de noter que dans le cadre de cette politique sociale, plus de 10 000 enseignants ont été recrutés et plus de 500 000 tables-bancs acquis pour renforcer les capacités opérationnelles de notre école.

En outre, un protocole d'accord vient d'être signé entre le Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme et le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement

Technique et de la Formation Professionnelle pour permettre aux personnels (regroupés au sein de la Mutuelle des Personnels de l'Education/Formation) d'accéder à la propriété immobilière. Conformément aux clauses de ce protocole d'accord, les bénéficiaires de ce projet disposeront de logements à moindre coût, soit en accès direct à la propriété, soit par la location-vente et dans tous les cas, sans aucun apport initial. C'est un projet qui va coûter plus de trois cent milliards de francs cfa à l'Etat.

L'acquisition d'une propriété immobilière vient à point nommé pour concrétiser un vœu cher à tous les personnels de la grande Famille de l'Education-Formation et donner une réponse durable et définitive à la problématique du Logement auxquels se trouvent confrontés le fonctionnaire ivoirien.

Contre toute attente, ramant à contre-courant de l'histoire en cours d'écriture, la COSEFCI dirigée par Messieurs AKO Nomel, ATABI Koudou Pacôme, KOUAME Bertoni, BOKA Kouadio se prépare à atténuer la joie des Groupements de Formations Syndicales ayant adhéré à ce projet novateur en semant le doute et des troubles.

Face à cette situation, le Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle prend à témoin la communauté éducative et met en garde contre toute action visant à semer le désordre, l'incivisme dans les Etablissements scolaires, et compromettre ainsi l'avenir de nos enfants. Eu égard aux soucis de préserver un climat de paix et de concorde, si cher à la transmission-acquisition des connaissances et savoirs, les enseignants grévistes, les fauteurs de troubles et les auteurs d'actes répréhensibles seront tenus pour responsables des effets de leurs comportements et attitudes et en assumeront les conséquences.

J'en appelle donc au respect scrupuleux du droit à l'éducation de nos enfants et au civisme, et demande à tous les enseignants d'être présents à leurs postes les mardi 28, mercredi 29 et jeudi 30 janvier 2020.

Fait à Abidjan, le dimanche 26 janvier 2020

Kandia CAMARA
Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement
Technique et de la Formation Professionnelle